Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2016)

Heft: 1

Artikel: Le bâtiment de Meyrin-Mategin : un stationnement de troupes attendu depuis bien longtemps

Autor: Reyfer, Guy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-781395

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

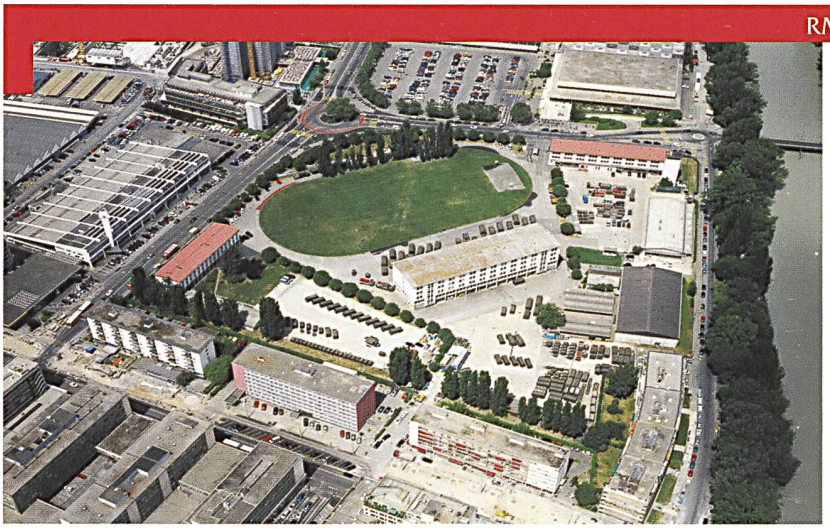

Vue aérienne de la caserne des Vernets; le bâtiment principal non rénové est bien visible au centre.

Infrastructures

Le bâtiment de Meyrin-Mategin : Un stationnement de troupes attendu depuis bien longtemps

Col Guy Reyfer
Pour le comité de la SMG

Le 28 février prochain, les Genevois et les Genevoises vont voter sur la Loi 11580 ouvrant le crédit de construction de 20.8 millions pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements. Cette loi votée en date du 16 avril de cette année par le Grand Conseil a fait l'objet d'un référendum, abouti, du GSsA (Groupe pour une Suisse sans Armée) et de l'extrême-gauche. Le peuple devra donc se prononcer démocratiquement sur cet objet crucial tant pour le futur de la présence militaire dans notre canton que pour le développement urbanistique du secteur de la caserne des Vernets, pièce maîtresse du projet PAV (Praille – Acacias – Vernets).

Pourquoi une construction à Meyrin-Mategnin ?

L'armée est présente dans notre canton sur deux axes bien distincts, à savoir l'instruction militaire avec la présence des écoles de sauvetage d'une part, et les engagements subsidiaires de sûreté pour la protection de la Genève internationale et des grandes conférences d'autre part. Actuellement, le canton de Genève met à disposition de l'armée, sur la base d'une convention de place d'armes passée avec la Confédération, tous les emplacements et bâtiments nécessaires aux besoins de la troupe, à l'exception de la place d'exercices pour le sauvetage d'Epeisses, propriété de la Confédération.

Le site principal mis à disposition par le canton est la caserne des Vernets, datant de 1958 et conventionnée jusqu'en 2040, après une rénovation partielle effectuée au début des années 2000. Tant le canton, pour des raisons d'urbanisme et de construction de logements, que la Confédération, dans le cadre du développement de l'armée en train d'être adopté par les chambres fédérales, sont d'accord de quitter le site plus tôt, en appliquant la clause de sortie anticipée de la convention de place d'armes. Cette dernière prévoit que le canton mette à disposition de l'armée les bâtiments et installations de remplacement nécessaires aux besoins de la troupe, comme condition de reprise des terrains et bâtiments des Vernets.

En 2012, un accord de principe a été conclu entre le canton et la Confédération, prévoyant la transformation de trois sites déjà existants et dévolus aux besoins militaires pour remplacer la caserne des Vernets. Il s'agit des sites d'Epeisses (site principal pour l'instruction des troupes de sauvetage), de Meyrin-Mategnin (site secondaire dédié en priorité aux engagements subsidiaires au profit de la Genève internationale et l'aéroport, ainsi qu'à d'autres besoins cantonaux), ainsi que d'Aire-la-Ville (site dédié à la logistique civile et militaire). Moyennant ces trois constructions qui permettent de diminuer d'environ 4 ha les surfaces dévolues à un usage militaire dans le canton, l'armée pourra libérer le site de la caserne des Vernets, rendant ainsi possible la construction de logements par le canton. Ce concept sur trois sites a été validé tant par la Confédération et le Conseil d'Etat que par le Grand Conseil avec le vote de trois projets de lois (un par site) en avril.
Des trois projets, celui de Meyrin-Mategnin était à ce moment le plus avancé, déjà au stade du devis général, et pouvait donc être proposé pour une construction immédiate (crédit de construction – Loi 11580). Les deux autres projets (Epeisses et Aire-la-Ville) étaient encore à un stade d'étude moins élaborées et ce sont donc deux crédits d'études qui ont été votés (Lois 11578 et 11759). Les trois projets forment un tout conditionnant la libération du site des Vernets à l'horizon 2019-2020. Sans leur réalisation, l'accord signé avec la Confédération devient *de facto* nul et impliquerait une renégociation compliquée, aux résultats et délais incertains.

Un bâtiment pour quel usage ?

Réalisé au début des années 1970, le bâtiment de Meyrin-Mategnin, situé en bordure extérieure du périmètre aéroportuaire dans sa zone nord, a été conçu comme un arsenal avec des loges de mobilisation pour le matériel de six compagnies. Après diverses unités, il a abrité celui

des compagnies du bat aérop 1 jusqu'à sa dissolution à fin 2003. De par son emplacement, il était parfaitement positionné pour tous les engagements de renforcement militaire de l'aéroport international de Genève effectué par cette formation d'alarme, mobilisable en quelques heures. Après la dissolution du bat aérop 1, il a été partiellement transformé, de manière assez légère, pour pouvoir être utilisé comme centrale d'engagement pour les détachements de troupe et de la police militaire effectuant la protection des missions diplomatiques en renforcement de la police genevoise pendant plus de dix ans. Il est actuellement en sommeil, dans l'attente de sa démolition et de sa reconstruction prévue sur le même emplacement dans le cadre de la loi 11580 votée par le Grand Conseil en avril.

Proche de la ville et des institutions internationales, le nouveau bâtiment sera dédié en première priorité à accueillir la troupe effectuant des engagements réels au profit du canton de Genève, en renforcement de la police genevoise (missions de type AMBA CENTRO ou AERO SUBITO). Il est prévu pour pouvoir accueillir un maximum de 300 militaires en engagement subsidiaire, soit sous forme d'un grand détachement *ad hoc* comme ce fut le cas lors des engagements précédents, soit sous forme de deux compagnies. Il a été clairement démontré durant la dernière décennie que les abris souterrains de la protection civile ne sont plus suffisants pour accueillir d'une manière digne de notre canton la troupe lors de ce type d'engagements, en particulier s'ils se prolongent sur une longue période. Un bâtiment comme celui de Meyrin-Mategnin est donc totalement adapté aux besoins militaires et d'ailleurs attendu depuis plus 15 ans maintenant à Genève.

Il pourra également être utilisé comme site complémentaire à la caserne d'Epeisses (qui sera l'emplacement d'instruction principal du canton pour les troupes de sauvetage). En effet, lors de la venue de bataillons de sauvetage complets sur Genève, les capacités d'Epeisses seront dépassées et un stationnement de troupe complémentaire sera nécessaire. Il est clair que lors des utilisations de nature militaire, instruction ou engagement, l'armée indemnisera de manière équitable le canton pour l'usage qui sera fait de ce bâtiment, comme c'est le cas actuellement avec la caserne des Vernets.
De plus, en vue d'utiliser au maximum les synergies possibles avec les besoins civils, il est prévu que ce bâtiment puisse être utilisé au niveau cantonal lorsque la troupe ne l'occupe pas. Cela pourra prendre la forme de la venue de renforts de police intercantonaux ou internationaux, comme cela s'est déjà passé lors de nombreux grands évènements à Genève (sommet du G8, EuroFoot, etc.) mais également l'accueil d'aspirants de l'académie de police de Savatan pour des stages de courte ou longue durée en milieu urbain. Une utilisation est également possible par l'aéroport, en cas d'urgence sur le site aéroportuaire, par exemple pour y accueillir des passagers bloqués à Cointrin par la neige (annulation de vols) ou en cas de catastrophe aérienne. La vocation du site ne sera donc pas uniquement militaire et l'investissement est donc intelligemment pensé à double usage, civil et militaire.

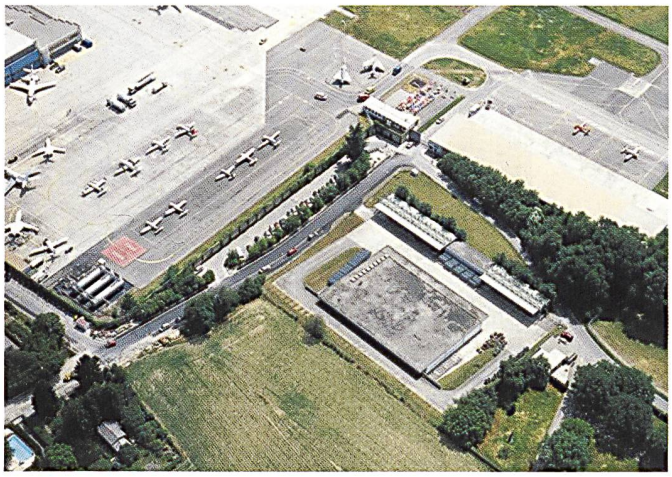

Vue aérienne de Mategnin.

De quoi est composé le projet?

Concrètement et en vue de diminuer aux maximum les impacts, le projet a été imaginé avec la même emprise au sol que le bâtiment existant de l'arsenal de Meyrin-Mategnin. Il consiste à démolir le bâtiment existant et à en construire un nouveau, en tant que stationnement de troupe cette fois. Si l'arsenal actuel est constitué de deux niveaux, le futur bâtiment en recevra un de plus, soit deux étages sur rez. Il ne s'agira pas d'une caserne comme cela a pu être dit, mais bien d'un stationnement de troupe, comme on en connaît dans de nombreuses communes de Suisse hors des places d'armes.

Le rez-de-chaussée recevra la cuisine et le réfectoire, les magasins de troupes, des chambres fortes pour les armes et le matériel sensible, ainsi que divers locaux techniques. Le 1er étage sera composé pour une moitié des bureaux de compagnies, d'une salle de rapport, de la centrale d'engagement pour la troupe et du poste de commandement de l'EM cant li ter, et pour l'autre moitié de chambres pour le logement de la troupe, avec les installations sanitaires correspondantes. Le dernier étage sera pour sa part entièrement dévolu au logement de la troupe et des cadres.

Un bâtiment adapté aux besoins futurs

Une fois réalisé, le stationnement de troupes de Meyrin-Mategnin comblera un vide constaté pendant toute la durée de l'engagement AMBA CENTRO en matière de stationnement de surface pour la troupe à Genève. Il permettra d'être prêts pour des engagements militaires subsidiaires à Genève, même sur de longues périodes. L'actualité récente en France nous rappelle dramatiquement à quel point de telles opérations peuvent devoir être déclenchées dans l'urgence et sans aucun préavis. De par sa conception, sa multifonctionalité et les nombreux utilisateurs qu'il pourra accueillir, il sera adapté aux besoins et utile tant au canton qu'à la Confédération pour de très nombreuses années. L'avenir se préparera et se jouera donc aussi le 28 février dans le domaine des infrastructures nécessaire à notre sécurité.

G. R.